



PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 4 AVRIL 2023

Le 4 avril 2023 à 12h, les adhérent·es de la FéRue (Fédération des arts de la rue en Île-de-France) se sont réunis à RueWATT (18-20, rue Watt – 75013 Paris) pour procéder à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association.

La comptabilisation a permis de totaliser une expression totale de 60 voix sur 82 adhérent·es à jour de leur cotisation. Le quorum de 42 adhérent·es étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Les membres ont eu à leur disposition :

- Le rapport d'activités 2022 ;
- Le rapport financier 2022 ;
- Le projet à trois ans (2024, 2025, 2026)
- Le budget prévisionnel 2023.

L'assemblée est invitée à délibérer sur les points suivants :

- Approbation du bilan d'activités 2022 ;
- Approbation du bilan financier 2022 ;
- Approbation du projet à trois ans (2024, 2025, 2026) ;
- Élection du Conseil d'administration.

// Première résolution : rapport d'activités 2022

Le bilan des activités 2022 est présenté à l'assemblée par Bénédicte MONNAUX, co-présidente.

CONTRE : 0 // ABSTENTION : 0 // POUR : 60

Cette résolution est adoptée.

// Deuxième résolution : projet à trois ans (2024, 2025, 2026)

Le projet à trois ans est présenté à l'assemblée par Mathieu DOCHTERMANN et Alain FRANÇOIS, co-présidents.

CONTRE : 0 // ABSTENTION : 1 // POUR : 59

Cette résolution est adoptée.

// Troisième résolution : bilan financier 2022

Le bilan financier 2022 est présenté à l'assemblée par Charlene HELLEBOID, coordinatrice, et Bénédicte MONNAUX, co-présidente.

Le budget prévisionnel 2023 est présenté à l'assemblée mais n'est pas soumis au vote des adhérent·es.

CONTRE : 0 // ABSTENTION : 2 // POUR : 58

Cette résolution est adoptée.

// Quatrième résolution : élection du conseil d'administration

8 adhérent·es sont candidat·es à l'élection du Conseil d'administration de la FéRue, au sein duquel 20 sièges sont à pourvoir.

Les candidat·es se présentent à l'assemblée, qui vote à bulletin secret pour chaque personne de manière individuelle.

Liste des candidat·es au Conseil d'Administration :

- **Lucile ANDRÉ** – comédienne, metteuse en scène ;
- **Mathilde DIEN** – pour la Cie L'Usine à Trompettes ;
- **Mathieu DOCHTERMANN** - journaliste ;
- **Alain FRANÇOIS** – pour le festival Les Nocturbaines ;
- **Brendan LE DELLIU** – danseur, chorégraphe ;
- **Sarah MATHON** – pour la Cie L'île de la Tortue ;
- **Bénédicte MONNAUX** - comédienne ;
- **Mégane QUÉMA** - pour la Cie Les Grandes Personnes.

Les candidat·es sont toutes et tous élu·es au Conseil d'administration, à la majorité des suffrages exprimés.

Le Conseil d'administration se réunira au mois d'avril afin d'élire le bureau. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h.

Le Conseil d'administration de la FéRue

Lucile ANDRÉ
Lu et approuvé le
04/05/2023



Brendan LE DELLIU
Lu et approuvé le
04/05/2023



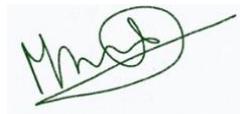
Mathilde DIEN
Lu et approuvé le
04/05/2023



Sarah MATHON
Lu et approuvé le
04/05/2023



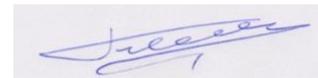
Mathieu DOCHTERMANN
Lu et approuvé le
04/05/2023



Bénédicte MONNAUX
Lu et approuvé le
04/05/2023



Alain FRANÇOIS
Lu et approuvé le
04/05/2023



Mégane QUÉMA
Lu et approuvé le
04/05/2023

